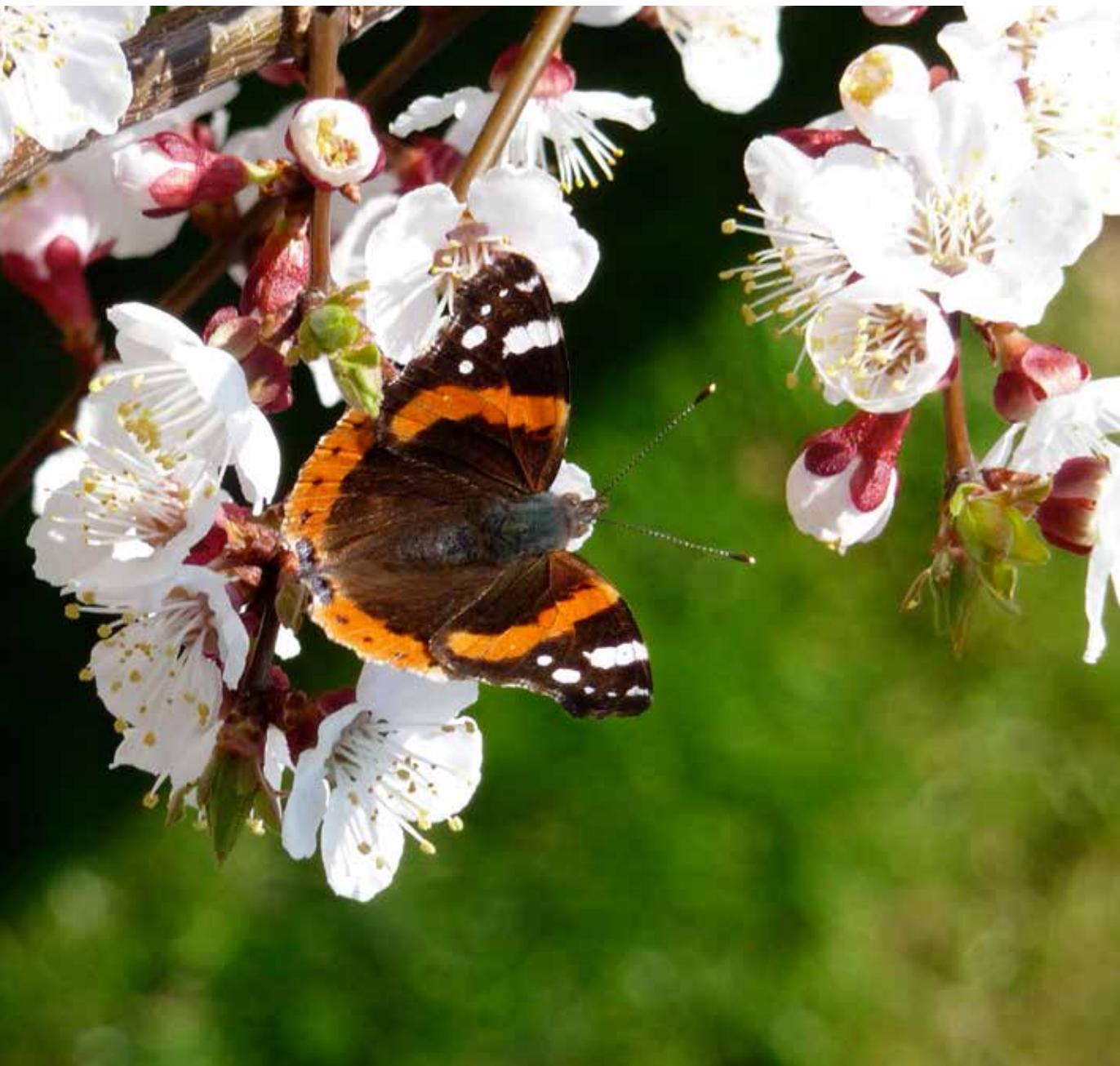


Périgny-sur-Yerres

Bulletin Communal - Mars - Avril 2018





NOTRE COMMUNE : PÉRIGNY-SUR-YERRES

- Arrondissement de Créteil
- Canton du Plateau Briard
- 2604 habitants
- Superficie : 279 hectares
- Altitude : 89 mètres
- À 25 kilomètres de Paris Notre-Dame
- 94520 Périgny-sur-Yerres
- E-mail : mairie@perigny-sur-yerres.org
- Site internet : www.perigny-sur-yerres.fr

LA MAIRIE • Tél. : 01 45 98 90 45 - Fax : 01 45 98 97 17

Directrice des services : Gwenola LEBASCLE

Standard – Accueil – Affaires générales – État Civil – Élections.....	01 45 98 90 45
	Fax : 01 45 98 97 17
CCAS.....	01 45 98 63 20
Associations – Communication – Animations.....	01 45 98 63 17
Comptabilité.....	01 45 98 63 16
Urbanisme.....	01 45 98 63 15
Enfance Jeunesse.....	01 45 98 60 15

Ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30
 Mercredi et samedi : 8 h 30 à 12 h

BULLETIN COMMUNAL N°162

- Directeur de la publication : Georges URLACHER, Maire
- Responsable de la rédaction : Pierre JUNILLON
- Rédaction : Commission Communication
- Conception – Réalisation : Estimprim (Crédits photos : Périgny - Fotolia)
- Tirage à 1200 exemplaires – Dépôt légal n° 180202526, année 2018
- Photo de couverture : M^{me} SANVOISIN

• **Maire**
 Georges URLACHER

• **Maires Adjoint**

Gabriel LE LAY

1^{er} Adjoint

Délégué aux finances, développement économique et affaires générales

Daniel PERRAU

2^{ème} Adjoint

Délégué aux travaux

Nathalie FIACRE

3^{ème} Adjoint

Déléguée à l'enfance jeunesse, aux affaires scolaires et périscolaires

Pierre JUNILLON

4^{ème} Adjoint

Délégué à la communication, à la ville numérique et au label qualité

Suzanne LE CLEACH

5^{ème} Adjoint

Déléguée aux affaires sociales, prévention et santé

• **Conseillers Municipaux Délégués**

Gérard BRUN, conseiller municipal délégué à la sécurité

Jean-François JACQ, conseiller municipal délégué à la gestion du cimetière communal et suivi des dossiers sur les économies d'énergie en partenariat avec les syndicats

Déborah MALMEJAT, conseillère municipale déléguée à la communication événementielle

Corinne ANDRE, conseillère municipale déléguée à l'environnement et au développement durable

• **Conseillers Municipaux**

Valérie FAZENDEIRO, conseillère municipale

Bruno SCHÄFER, conseiller municipal

Alain GUEDON, conseiller municipal

Marie-Thérèse BOURNEIX, conseillère municipale

Gilles MATHIEU, conseiller municipal

Patricia BLONDEL, conseillère municipale

Salah LOUNICI, conseiller municipal

Clémentine HARNICHARD, conseillère municipale

Pour les rencontrer, prendre contact avec le service « Accueil » de la mairie.



Avec le retour du beau temps, on a parfois tendance à oublier les événements hivernaux, c'est pourquoi, je tiens à saluer l'engagement et le travail des agents du service technique qui se sont fortement mobilisés durant les récents épisodes neigeux.

Ils sont restés jour et nuit au service des Pérignons et malgré les difficultés, ils ont salé et déneigé l'ensemble de notre voirie afin que les rues soient roulables au maximum. Ainsi quelques 7 tonnes de sel ont été épandues dans nos rues.

Nous devons beaucoup à leur dévouement, je tiens à les remercier ici.

Je veux également saluer les quelques habitants qui ont fait preuve de sens civique en sablant et déneigeant leur trottoir.

Le 26 mars, le Conseil municipal a voté le budget 2018 dont vous trouverez les grandes lignes en pages intérieures.

Malgré l'ensemble des mesures gouvernementales qui vont continuer à amputer nos finances, nous avons décidé, une nouvelle fois, de ne pas augmenter la part qui revient à la commune sur l'ensemble des impôts locaux.

En effet, cette année encore, notre amende SRU augmente, notre dotation globale de fonctionnement (DGF) diminue et il nous faut compenser une partie de l'augmentation de la CSG pour les agents communaux. Comme c'est devenu une habitude, le gouvernement décide des augmentations d'impôts et ce sont les communes qui doivent en subir les conséquences. Sans compter sur l'impact de la suppression de la taxe d'habitation, car il faudra bien trouver cet argent d'une façon ou d'une autre !

Nouvelle surprise fiscale, également, pour nos communes du Plateau Briard : le financement de la **GEMAPI** (Gestion des Eaux, des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Jusqu'au 31 décembre dernier, cette contribution était déléguée au SyAGE et fiscalisée directement par ce dernier.

Conséquence de la loi NOTRe, depuis le 1^{er} janvier, cette compétence est transférée à la Métropole. Or, il se trouve que la Métropole ne peut pas fiscaliser directement cette contribution, par conséquent ce sont les communes membres du SyAGE qui vont devoir faire le travail et collecter cette somme, pour ensuite la reverser à la Métropole qui, à son tour la reversera au SyAGE.

Résultat, nous avons été contraints d'augmenter les taux communaux, mais heureusement, cette augmentation sera transparente pour les contribuables, car les taux de la colonne « Syndicats » diminueront d'autant.

Etablir le budget sans toucher aux taux n'est pas chose facile. Mais nous faisons face, car Périgny peut s'appuyer sur une situation financière saine grâce à ses efforts de gestion. Cela nous permet, malgré un effritement de notre capacité d'autofinancement, conséquence de toutes les mesures dont je parle plus haut, de réaliser nos projets d'investissement, sans augmenter les taux, tout en modérant le recours à l'emprunt.

C'est dans cet esprit que plusieurs projets consécutifs aux engagements de la municipalité seront réalisés cette année, dont les plus marquants sont : la micro-crèche, le ravalement de l'église et la rénovation thermique de la future annexe de la mairie.

Autant de projets qui concourront à l'amélioration du cadre de vie de chacun.

Dans un tout autre domaine, les Pérignons m'interrogent souvent sur le devenir du bidonville de la communauté **ROM** installé illégalement sur le terrain FLOREAC et qui commence à poser des problèmes de voisinage.

Malheureusement, je n'ai pas d'autres informations à vous donner que celles qui étaient dans mon courrier distribué à l'ensemble des familles le 23 novembre dernier.

La solution à ce problème dépend essentiellement du Préfet du Val-de-Marne et lui seul sait quand et comment ce bidonville sera démantelé !

Pour terminer sur une note plus positive, après les Rencontres d'Harmonies qui nous ont offert un très bel après-midi musical, j'espère vous retrouver nombreux au cours de ce trimestre, pour soutenir nos associations lors des événements festifs qui rassembleront les Pérignons comme le Printemps des Arts, le Marché de printemps, la fête des Voisins, les Olympiades et les fêtes des écoles qui clôtureront la saison. Vous trouverez ces manifestations dans l'agenda à la fin de ce bulletin.

Bien cordialement.

Votre Maire,
Georges URLACHER

BUDGET PRIMITIF 2018

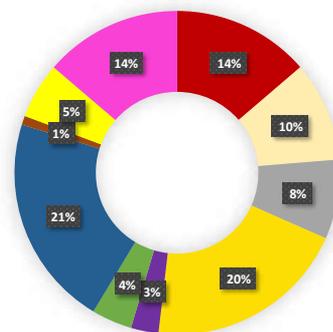
Le budget primitif 2018 a été adopté le 26 mars dernier à l'unanimité des membres du conseil municipal.

Les baisses des dotations de l'Etat se poursuivent en 2018, baisses auxquelles s'ajoutent les suppressions de subventions alors que plusieurs mesures gouvernementales grèvent les budgets des communes mais aussi celui des particuliers. (Hausse des taxes sur les carburants, les abris de jardins, vérandas, piscines ...).

Dépenses et recettes d'investissement

DÉPENSES

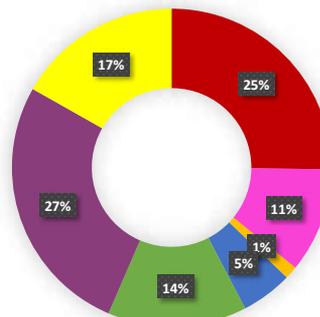
Mairie annexe - Service technique	244 700 €
Eglise - Presbytère - Cimetière	179 000 €
Salle polyvalente - Périclub	142 000 €
Microcrèche	361 000 €
Ecoles et petite enfance	49 000 €
Aire de détente - Maison de la nature - Verger - Autres patrimoine	72 000 €
Voies et réseaux - Mobilier Urbain - Alambic	379 000 €
Environnement	16 000 €
Dépenses imprévues	100 000 €
Remboursement d'emprunt	245 000 €
Total	1 787 700 €



- Mairie annexe - Service technique
- Aire de détente - Maison de la nature - Verger - Autres patrimoines
- Église - Presbytère - Cimetière
- Voies et réseaux - Mobilier urbain - Alambic
- Salle polyvalente - Périclub
- Environnement
- Microcrèche
- Dépenses imprévues
- Écoles et petite enfance
- Remboursement d'emprunt

RECETTES

Excédent de fonctionnement 2017	449 981 €
Excédent prévisionnel 2018	191 300 €
Taxe aménagement / Amortissement	23 400 €
Fonds de compensation (FCTVA)	92 877 €
Dotations subventions	252 000 €
Résultat investissement reporté	478 142 €
Emprunt 2018	300 000 €
Total	1 787 700 €



- Excédent de fonctionnement 2017
- Dotations subventions
- Excédent prévisionnel 2018
- Résultat investissement reporté
- Taxe aménagement / Amortissement
- Emprunt 2018
- Fonds de compensation (FCTVA)

Les principales recettes :

- les impôts locaux, taxes d'habitations et taxes foncières
- les tarifs payés par les usagers des services municipaux sachant que ce tarif est toujours inférieur au coût réel
- dotations et compensations de l'Etat, la principale étant la Dotation Globale de Fonctionnement, bien que celle-ci soit en forte baisse 151 051 €

en 2018 contre 432 163 € en 2011 et que notre population ait progressée de 11 % durant cette période

- l'emprunt qui finance uniquement les investissements
- les subventions d'investissement obtenues auprès de nos Sénateurs et de notre Député ont été supprimées par l'Etat.

Les principales dépenses :

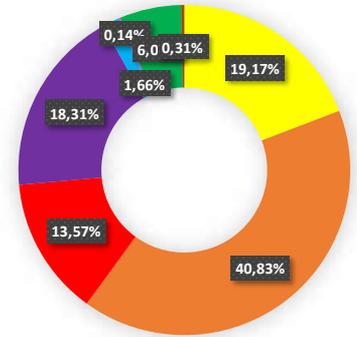
- les dépenses de fonctionnement nécessaires au fonctionnement quotidien des services municipaux, administration, scolaire, service techniques

• les dépenses d'investissement couvrent la réalisation des travaux, la création de nouveaux équipements, l'acquisition de nouveaux matériels et mobiliers pour les services municipaux.

Dépenses et recettes de fonctionnement

DÉPENSES

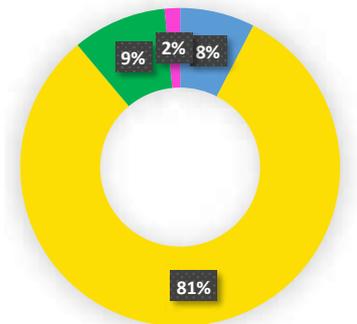
Charges à caractère général	610 300 €
Charges de personnel et frais assimilés	1 300 000 €
Impôt reversé à l'Etat	432 000 €
Autres Charges de gestion courante	583 000 €
Charges financières	53 000 €
Charges exceptionnelles / Amortissements	4 400 €
Virement à la section d'investissement	191 300 €
Dépenses imprévues	10 000 €
Total	3 184 000 €



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Impôt reversé à l'Etat
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles / Amortissements
- Virement à la section d'investissement
- Dépenses imprévues

RECETTES

Produits des services, du domaine et vente diverses	241 000 €
Impôts et taxes	2 590 000 €
Dotations, subventions et participations	303 000 €
Autres produits de gestion courante	50 000 €
Total	3 184 000 €



- Produits des services, du domaine et vente diverses
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante

TAUX VOTÉS EN 2018

	ANNÉE 2017	Part GÉMAPI	ANNÉE 2018
TAXE D'HABITATION	25,19	0,397	25,59
FONCIER BATI	17,14	0,355	17,50
FONCIER NON BATI	33,44	0,762	33,97

SÉCURITÉ DANS ET AUX ABORDS DES ÉCOLES

Dans le cadre du niveau « sécurité renforcée - risque attentat » du plan Vigipirate qui s'applique sur l'ensemble du territoire, la mise en place d'un certain nombre de mesures de mise en sécurité des écoles maternelles et élémentaires a été demandée aux communes.

Ainsi nos deux écoles sont désormais équipées de caméras de vidéo-protection, d'alarmes anti-intrusions et de visiophones.

Caméras : à chaque accès de chacune de nos deux écoles des caméras ont été installées permettant à la Police nationale de visionner, en cas de besoin, les images de l'environnement proche de ces entrées.

Alarmes anti-intrusion : chacune de nos deux écoles a également été équipée d'un système d'alarme anti-intrusion qui tient en compte, par ailleurs, du plan particulier de mise en sûreté (PPMS) propre à chaque établissement.

Visiophones : des terminaux visiophones ont été installés dans plusieurs locaux gérant l'accès aux écoles, permettant ainsi aux personnes habilitées à fournir l'accès aux écoles de voir leur interlocuteur extérieur et de prendre en toute sérénité la décision d'autoriser ou de ne pas autoriser l'accès à l'école.

Bien entendu, tout ceci n'exonère, en aucun cas, le respect par tous de consignes simples qui sont essentielles aux abords des écoles.

Le ministère rappelle les consignes suivantes aux personnels de l'Éducation nationale, aux parents d'élèves et aux élèves :

- En école primaire et maternelle, il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants.
- Dans les académies en Vigipirate Alerte Attentat, le stationnement des véhicules est interdit aux abords de l'établissement.
- Il est demandé à chacun de signaler tout comportement ou objet suspect. Chaque école et chaque établissement doit vérifier l'efficacité et la connaissance par l'ensemble des personnels et des représentants de parents d'élèves présents en conseil d'école et conseil d'administration, de son plan particulier de mise en sûreté (PPMS) ainsi que des mesures spécifiques à prendre en cas d'intrusion.

Pour plus d'infos : www.gouvernement.fr/vigipirate
Consignes spécifiques aux établissements scolaires



QUALITÉ DES SERVICES

Le 1^{er} février, notre commune a été nommée (**2^e prix**) pour les Trophées « **Accueil et relation usagers** » - catégorie des villes de moins de 10 000 habitants – baromètre AFNOR 2017.

La ville obtient une note globale moyenne de 82,90 % sur la qualité de l'accueil et de la relation usagers.

La prise en charge de l'utilisateur par canal de contact révèle des scores supérieurs à la moyenne des communes sur tous les postes : mail, courrier, téléphone et site web.

La note RH sur les compétences des agents (courtoisie, clarté, adéquation de la réponse, écoute du besoin, personnalisation, ...) est de **96,00 %**. Il s'agit d'un déterminant moteur de la satisfaction des usagers.

Félicitations à nos agents suite à cette étude réalisée à partir d'enquêtes mystères. C'est une satisfaction pour eux et notre commune de rendre un **service de qualité aux Pérignons**.

C'est une première étape réussie vers la labélisation Marianne Qualiville pour nos services municipaux.

GRAND PARIS SUD EST AVENIR

Vous êtes en recherche d'emploi?



Ouverture au public:
lundi et mercredi
9h à 12h - 13h30 à 17h30
vendredi
9h à 12h - 13h30 à 16h



COUPE DE PRINTEMPS POUR LES ARBRES REMARQUABLES DE PÉRIGNY !

À l'approche des beaux jours, les marronniers et tilleuls de Périgny ont connu un rafraîchissement nécessaire pour leur bonne santé.

Ce sont au total 65 arbres qui ont bénéficié de soins d'élagage, en respect total avec leur équilibre.

- 21 tilleuls sur la place de l'église
- 5 marronniers à l'entrée du cimetière
- 30 tilleuls autour de la fondation Dubuffet
- 6 tilleuls devant la mairie
- 3 tilleuls dans la cour de la mairie

Certains tilleuls sur la place de l'église souffrent du stationnement de véhicules sur leurs racines depuis des années. Des travaux de mise en place de potelets de protection ont été réalisés afin de soulager ces arbres très respectueux qui concourent à l'esthétique de notre village.

Bien naturellement,

Corinne ANDRE



UN NOUVEAU PALACE A OUVERT SES PORTES À PÉRIGNY !

Un somptueux hôtel à insectes est installé dans le parc verdoyant de la Maison de la Nature. Nous y attendons ses nouveaux occupants dès les beaux jours. Cette construction remplit plusieurs rôles pour nos amies « les petites bêtes ». Il leur offre le gîte aussi bien pour le développement des futurs insectes, qu'une protection pour l'hiver.

L'hôtel à insectes est un dispositif qui facilite la survie hivernale d'insectes et d'arachnides qui sont souhaités dans des écosystèmes où la pollinisation et la biodiversité sont recherchées, à l'exemple du jardin potager, du verger, de la construction haute qualité environnementale (HQE). L'été, il sert de support de ponte à des espèces comme les abeilles maçonnes par exemple.

L'hiver est une bonne période pour installer de tels abris : les travaux de jardinage se faisant plus rares, on a un peu plus de temps pour bricoler une cabane de luxe pour les habitants ailés du jardin. De plus, en installant l'abri avant la fin de l'hiver, nous avons davantage de chances de le voir occupé dès le mois de mars. La diversité des insectes accueillis s'enrichira au fil des mois et des années.



L'autre intérêt, c'est aussi de permettre la lutte contre les parasites et assurer la pollinisation. On contribue également à favoriser la biodiversité locale et à rétablir l'équilibre de la chaîne alimentaire. L'intérêt pédagogique n'est pas non plus négligeable : voilà une bien jolie façon d'éveiller les enfants et de les sensibiliser à la richesse de la faune sauvage !

Alors n'attendez plus allez leur rendre visite.

BIENTÔT

FÊTE DES ÉCOLES DE PÉRIGNY

Les élèves de l'école maternelle Suzanne Heinrich présenteront leur spectacle de fin d'année le :

Samedi 26 mai 2018
au gymnase Alain Mimoun

Les élèves de l'école élémentaire Georges Huré présenteront leur spectacle de fin d'année le :

Vendredi 29 juin 2018
au gymnase Alain Mimoun

PERMANENCES DU SERVICE ENFANCE AFFAIRES SCOLAIRES

Un samedi matin par mois de 8h30 à 12h, une permanence du Service Enfance Jeunesse / Scolaires est assurée. Les prochaines dates sont :

Samedi 5 mai
et samedi 9 juin

LES ENFANTS S'INITIENT AU COMPOST

Dans le cadre des projets « anti gaspillage » à destination des enfants d'âge élémentaire, le Service Enfance, en partenariat avec le SIVOM, propose une animation ludique autour du compost depuis début janvier 2018. L'objectif est de sensibiliser le jeune public à la réduction des déchets.

Pour commencer, un maître composteur du SIVOM est intervenu dans toutes les classes afin de sensibiliser et former les enfants aux techniques de compostage avec un diaporama pour support. Dans le même temps, les agents techniques et d'animations ont suivi une formation pour la mise en place du compostage.

Les petits composteurs sont prêts à passer à l'action !

Ainsi, tout au long de l'année, les enfants trient leurs déchets afin de séparer ce qui est compostable ou non pendant le repas et réduire encore le gaspillage alimentaire. Ils participent à la fabrication du compost avec les animateurs, et l'entretien. Ils récupèrent aussi celui-ci pour les potagers lors des ateliers « nature » organisés sur le temps scolaire ou périscolaire.

Les enfants très sensibles à ces réflexes de « bonnes conduites » sont très motivés et l'avenir est entre leurs mains.



PERMIS JEUNE

Cette année et pour la première fois, la mairie de Périgny-sur-Yerres a proposé de financer une partie du permis de conduire pour un jeune Pérignon (de 17/25 ans).

Le jeune devait s'engager en contre partie à effectuer 70 h de travaux pour la ville sur des périodes de vacances scolaires.

Afin de bénéficier de cette aide, une fiche d'inscription était disponible en mairie ou sur le site de la ville www.perigny-sur-yerres.fr

Plusieurs critères de sélection ont été pris en compte comme l'âge du candidat, l'ordre d'arrivée des inscriptions, les revenus des parents ainsi que les motivations du jeune.

Une commission délibère en Mai pour choisir le candidat 2018. Ainsi, le candidat sélectionné bénéficiera d'une aide de 600 € pour passer le permis de conduire.

LA DÉMATÉRIALISATION DES DOCUMENTS

Depuis mars le service Enfance Jeunesse s'est inscrit dans une démarche de dématérialisation des documents en adoptant la transmission par mail.



Ainsi, dorénavant les familles reçoivent par mail les programmes et fiches d'inscription des Accueils de Loisirs maternel, élémentaire et Club Ados. Il leur suffit de cliquer sur les pièces jointes pour obtenir ces documents.

Toutefois pour les familles n'ayant pas d'adresse mail, quelques exemplaires seront disponibles à l'accueil de la mairie, sur le site internet ou aux Accueils de Loisirs maternel et élémentaire.

TABLEAUX NUMÉRIQUES À L'ÉCOLE

Depuis 2016, la Ville investit progressivement dans les équipements numériques à l'école élémentaire Georges Huré. Fin 2016, un premier tableau numérique accompagné d'un vidéoprojecteur interactif a été installé dans la classe des CM2.

Après avis des enseignantes, un deuxième tableau a été installé dans la classe des CM1/CM2, à la rentrée 2017 et l'installation d'un troisième tableau est prévue pour la prochaine rentrée.

Le Vidéoprojecteur Interactif (VPI) est installé au-dessus du tableau et permet ainsi de transformer une surface de projection en une surface interactive réactive à un stylet.

Les enfants y visualisent directement les documents (images, vidéos, etc.) préparés par leur enseignante. L'interface des VPI est conçue spécialement pour une utilisation en milieu scolaire et donne également accès à Internet ainsi qu'à diverses applications spécifiques.

Ces tableaux ont été accueillis avec intérêt par l'ensemble des élèves des deux classes équipées.

Les enseignantes ont effectué une formation spécifique pour se familiariser avec ces nouveaux outils qui leur offrent de nouvelles perspectives pédagogiques.

Les élèves, pour la plupart à l'aise avec l'environnement numérique et interactif, portent une attention accrue à ces cours rendus plus vivants et plus ludiques.

Un chariot mobile comprenant seize tablettes ainsi qu'un PC portable pour les enseignantes complètent le dispositif qui peut être utilisé par n'importe quelle classe qui est ainsi transformée en salle informatique.

Une application installée sur le poste de l'enseignante lui permet de surveiller l'activité de ses élèves et de transmettre des instructions ou des exercices.

Coût de l'opération pour les deux premières classes : 20 900€, dont 5 000€ de subvention de l'Éducation Nationale pour le chariot mobile.

Témoignage de M^{me} Wetter, enseignante de la classe de CM2

« Le tableau numérique a été posé dans ma classe en décembre 2016. Après un petit temps d'adaptation, pour moi comme pour les élèves, il s'est avéré un outil très pratique pour diversifier et préciser les notions abordées. Ainsi, avec la connexion Internet et l'usage des logiciels adaptés, il permet de rendre l'enseignement plus actif et plus attrayant pour toute la classe. L'apprentissage, du fait des fonctions tactiles du tableau, est rendu beaucoup plus visuel pour l'élève et apporte une aide complémentaire à la compréhension et à l'assimilation des leçons.

Je suis ravie de bénéficier de cet outil novateur et stimulant pour ma pratique pédagogique. »



Un deuxième tableau a été installé depuis la rentrée dans la classe des CM1/CM2.



COLLECTE DES RESTOS DU COEUR

Cette année le Service Enfance Jeunesse a souhaité organiser une collecte au profit des Restos du Cœur. Afin de sensibiliser et informer les élèves sur cette action de solidarité, la Mairie a fait venir une intervenante de l'Association des Restos du Cœur le mardi 13 février pendant le temps du midi.

Les Directrices de nos écoles et leurs équipes enseignantes se sont mobilisées pour nous aider dans l'organisation de cette récolte de denrées qui a eu lieu du lundi 12 mars au vendredi 16 mars.

Cette initiative fut accueillie de manière « enjouée » par l'ensemble des familles et plus particulièrement par les enfants. Le lundi 19 mars, ils ont pu aider activement les bénévoles de l'association à charger les denrées dans leur véhicule. Une récolte très fructueuse qui a rapporté 360 kilogrammes de denrées au centre permettant la redistribution aux personnes accueillies.

De plus le Service Enfance Jeunesse et l'ensemble de l'équipe enseignante tiennent à ce que cette action soit de nouveau mise en place.

Alors rendez-vous courant novembre 2018 !



COLLECTE DE STYLOS USAGERS

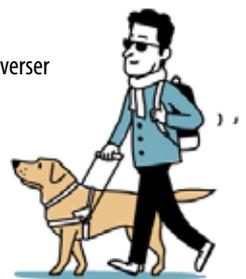
Cette année les élus du Conseil Municipal Jeunes, ont décidé de réaliser un de leurs projets.

L'école George Huré et la mairie vont devenir des points de collecte de stylos usagers.

Nous sommes pour cela entrés en contact avec l'entreprise de recyclage Terra Cycle, qui en échange des stylos usagers va reverser de l'argent à l'association de notre choix.

1 stylo = 10 centimes

Notre choix d'association s'est porté sur l'association de Chiens guides d'aveugles d'Ile-de-France.



ART FLORAL



En ce jeudi 8 février, jour de neige, un vent chaud a soufflé au Periclub. Toutes ces dames ont créé une composition florale ayant pour thème la S' Valentin.

Elles ont laissé parler leur imagination et leur esprit créatif pour décorer la future table qu'elles partageront avec leur amoureux préféré.

L'ART DU CARTONNAGE



Sous les conseils de Gisèle spécialiste des centimètres et de la perfection, le cartonnage s'est lancé dans la réalisation des éléphants décorés façon Bollywood.

Voyez les superbes réalisations des stagiaires créatrices inventives et vraiment douées

Venez nous rejoindre certains jeudi après-midi au Périclub.

BIENTÔT

GOÛTERS - DÉBATS

**Mercredi 9 mai
et 13 juin**
Rdv à 15h30 au Périclub

REPAS À THÈME

Notez dès à présent
la prochaine date :

RESTAURANT INDIEN

Mercredi 30 mai
tarif 15 €
Inscriptions en mairie

CINÉ SENIORS

Prochaine séance :

« AU REVOIR LÀ-HAUT »

Vendredi 11 mai
Tarif 5 €
Inscriptions en mairie.

BALADES DU JEUDI

Et toujours les balades du jeudi
tous les quinze jours :

**3, 17 et 31 mai,
14 et 28 juin**
Rendez-vous à 14h devant la Mairie

BIENTÔT SUR PÉRIGNY !

Le samedi 26 mai 2018, veille de la Fête des Mères, notre marché ouvrira ses portes pour votre plus grand plaisir.

Vous y retrouverez nos fidèles commerçants ainsi que quelques nouveaux venus : primeur, confitures maison...

Nous vous proposons un troc aux plantes pour échanger votre surplus de plants. S'il vous reste quelques plants de légumes (pieds de tomate, concombre,...) ou de fleurs, apportez-les pour les échanger avec les productions d'autres personnes. Vous pouvez également anticiper votre stock pour le troc, en prévoyant des plantations y étant destinées.

C'est un lieu d'échanges idéal pour partager son expérience et ses petits secrets de jardinage, le tout dans une ambiance conviviale.

Nous vous attendons nombreux !



AÉROPORT D'ORLY - CRÉATION DE DRAPO



Depuis 2001, l'association AVEVY milite activement pour la défense des intérêts des habitants confrontés aux nuisances acoustiques et atmosphériques générées par l'activité de l'aéroport d'ORLY.

En 2017, afin de coordonner l'action des collectivités et associations impliquées dans ce domaine vis à vis du « lobby aérien », AVEVY a évolué vers un réseau dénommé DRAPO (Défense des Riverains de l'Aéroport de Paris Orly).

Pour ce faire son conseil d'administration est composé de différents collèges représentatifs:

- d'un ensemble d'élus du territoire intégrant plus de 35 collectivités (dont Périgny),
- d'associations impliquées dans la lutte contre les nuisances aériennes, (plus d'une vingtaine),
- de particuliers adhérents.

Depuis sa mise en service, l'aéroport d'ORLY bénéficie de conditions de fonctionnement spécifiques (dénommées régulation) consistant principalement en la limitation à 250 000 du nombre de créneaux horaires attribués aux compagnies ainsi que de l'existence d'un couvre-feu de 23h30 à 06h00.

Or, de graves menaces identifiées hypothèquent la pérennité de cette situation :

- l'augmentation significative de la capacité de l'aéroport effective en 2020,
- la privatisation très probable de PARIS- AEROPORTS, (Ex ADP)
- le report annoncé de passagers supplémentaires en provenance de l'ouest de la FRANCE sur ORLY suite à l'abandon du projet de la plate-forme Notre Dame des Landes.

Le respect du maintien de cette régulation d'Orly, entres autre activités, représente dans l'avenir proche une priorité pour le réseau DRAPO.

Outre les réseaux sociaux @DRAPOORLY et www.facebook.com/DRAPO, le site permet d'obtenir des renseignements complets sur les activités et actions du réseau ; par exemple DRAPO participera à partir du 20 Mars 2018, en tant qu'association représentative du Sud Francilien, aux assises de l'aérien organisées par l'état.

Le soutien par une adhésion en ligne est également possible.

Le réseau DRAPO tiendra un stand lors de la fête de la Saint LEU le premier dimanche de Septembre ; la visite des Pérignons pour un échange direct sera la bienvenue...

BIENTÔT

DEUX SOIREEES THÉÂTRE

La troupe de théâtre adultes / ados de Périgny Mandres,
LES TROIS COUPS présente :

« **ESPÈCES MENACÉES** »

de Ray Cooney

les 25 et 26 mai à 20h30

salle d'Orléans de Mandres-les-Roses

L'Amicale de Périgny et l'atelier de théâtre L'ÂGE DE FAIRE présentent :

« **DE CRO MAGNON A PLUTON** »

le samedi 23 Juin

à 20h30 salle polyvalente

Alain Mimoun de Périgny

PRINTEMPS DES ARTS

L'association Formes et Couleurs organise les Printemps des Arts le :

samedi 2 juin 2018

et dimanche 3 juin,

Au gymnase Alain Mimoun

Comme chaque année, c'est la rencontre des Arts. L'Association vous propose une représentation le samedi et une exposition se déroulant du samedi au dimanche. Un régal pour les yeux !...

3^{èmes} OLYMPIADES DE PÉRIGNY

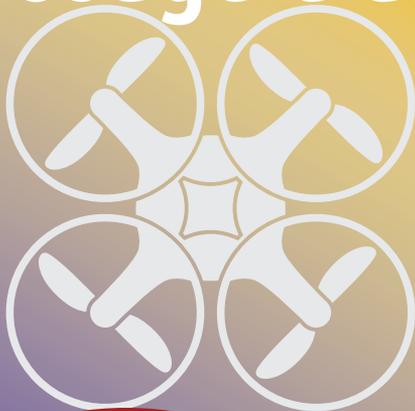
Organisées par le Club Omnisports le :
dimanche 10 juin

Au programme cross pour tous âges le matin, challenges par équipes l'après-midi et restauration sur place.

Une journée sportive pour tous !

Et pour les moins sportifs devenez bénévoles en aidant à l'organisation,
inscriptions perignyolympiades@gmail.com

Usage d'un drone de loisir



Assurer la sécurité des personnes et des autres aéronefs est de votre responsabilité

L'utilisation d'un drone dans des conditions d'utilisation non conformes aux règles édictées pour assurer la sécurité est passible d'un an d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende en vertu de l'article L. 6232-4 du code des transports.

Faire survoler par un drone une portion du territoire français en violation d'une interdiction de survol est passible de 45 000 euros d'amende, 1 an de prison, et de la confiscation du drone en vertu des articles L. 6232-12 et L. 6232-13 du code des transports.

Règles d'un bon usage d'un drone de loisir
Pour plus d'information rendez-vous sur le site de la direction générale de l'Aviation civile :
www.developpement-durable.gouv.fr/-Drones-aeronefs-telepilotes-.html

Je ne survole pas les personnes.

Je respecte les hauteurs maximales de vol.

Je ne perds jamais mon drone de vue et je ne l'utilise pas la nuit.

Je n'utilise pas mon drone au-dessus de l'espace public en agglomération.

Je n'utilise pas mon drone à proximité des aérodromes.

Je ne survole pas de sites sensibles ou protégés.

Je respecte la vie privée des autres.

Je ne diffuse pas mes prises de vues sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale.

Je vérifie dans quelles conditions je suis assuré pour la pratique de cette activité.

En cas de doute, je me renseigne.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

10



N° UTILES

- École maternelle S.HEINRICH.....01 45 98 83 50
- École élémentaire G.HURE01 45 98 91 74
- Maison de la nature01 45 98 83 18
- Crèche Périgny/Mandres01 45 98 90 17

ASSURANCE MALADIE DU VAL-DE-MARNE

- 94031 Créteil.....36 46

CENTRE DES IMPÔTS

- 9 à 11, rue de Valenton - 94470 Boissy-Saint-Léger01 45 95 59 20

TRÉSORERIE PRINCIPALE

- 9, rue de Valenton - 94470 Boissy-Saint-Léger.....01 45 95 59 59

FUNÉRAIRIUM

- Villeneuve-Saint-Georges01 45 10 12 80

EDF-GDF

- n° appel urgence électricité 09 726 750 94

- n° appel urgence gaz0 800 47 33 33
- ERDF dépannage.....09 726 750 94

SUEZ - LYONNAISE DES EAUX

- 51, avenue de Sénart - 91230 Montgeron.....01 69 52 72 00

SIVOM (collecte des ordures ménagères et déchetterie)

- Route du Tremblay - 91480 Varennes-Jarcy.....01 69 00 96 90

CITEC Environnement

- Service des containers d'ordures ménagères01 69 00 12 10

COMMISSARIAT

- Boissy-Saint-Léger01 45 10 71 50

SyAGE Assainissement

- 17, rue Gustave Eiffel - MONTGERON01 69 83 72 00

SOINS & SANTÉ

HÔPITAUX

- **CHI Villeneuve-Saint-Georges** : 40, allée de la Source 94190 Villeneuve-Saint-Georges01 43 86 20 00
- **CHI Créteil** : 40, avenue de Verdun 94010 Créteil Cedex.01 45 17 50 00
- **CHU Créteil** : Henri Mondor.....01 49 81 21 11

HÔPITAUX PRIVÉS

- Hôpital privé Val d'Yerres01 69 48 48 13
- Hôpital privé Claude Galien (n° à tarif spécial)0 826 30 90 00

CENTRE DE SECOURS VILLECRESNES 18 ou 01 45 99 08 74

SECOURS D'URGENCE - SAMU15 ou 08 25 00 15 25

POLICE SECOURS 17

CENTRE ANTI-POISON PARIS01 40 37 04 04 et 01 40 05 48 48

MÉDECINS - Périgny-sur-Yerres

- Docteur Lydia FADDEEFF 6, rue de Brie.....01 45 98 98 50

Permanence médicale, jour et nuit / jours fériés

ASUM 94.....01 45 17 95 52

SAMI 15

- 24, rue Henri Dunant 94370 SUCY-EN-BRIE
- 3, rue Claude Bernard 94450 LIMEIL BRÉVANNES

PMI 9, rue de l'Église 94400 Villecresnes.....01 45 69 18 14

PHARMACIE

- Martine PENOT-JAULIN place de Boécourt01 45 98 66 47

INFIRMIÈRES

Sylvie NAPOLEONI - Marion ANQUIER

- Cabinet01 45 98 91 27
- Soins à domicile01 45 98 76 49

DENTISTE

Céline RAMOS 60 rue des Roses.....06 51 34 19 08

OSTÉOPATHE

- Marion LALANDE 6 rue de Brie07 83 83 60 70

PÉDICURE-PODOLOGUE

- Sabine CHEMOUNY 6, rue de Brie.....06 10 49 48 48

PSYCHOMOTRICIENNE

- Caroline MORITZ 10, rue des Charmes06 81 49 27 44

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

- Franck BOYET, soin à domicile exclusivement.....06 09 69 29 12

SOPHROLOGUE

- Sylvie TRAN QUANG01 45 98 67 51
- Stéphanie PROUHÈZE, à domicile06 61 81 35 29

NATUROPATHE

- Véronique CORMIER06 82 83 88 35

PSYCHOLOGUE

- Julie BEKAERT-MAIGA 6, rue de Brie.....06 67 84 63 62

URGENCES VÉTÉRINAIRES 24/24

- Tardieu, Rossignol & Olschwang - 17 av du Maréchal de Lattre de Tassigny 94440 VILLECRESNES01 56 32 04 04

AMBULANCES GRIET - Service de jour01 45 69 37 37
Service de nuit01 45 69 23 65

- GOUIN01 64 88 71 10
- DAVRIL01 60 46 31 20
- LAMERE (malades assis).....01 45 98 96 16

TAXIS ET TRANSPORTS D'ENFANTS

- Alma Trans-Service Mr MEGANI.....06 33 87 85 98
- M. et Mme LAMERE.....01 45 98 96 16
- M. LECLERC06 09 75 47 19

ASSOCIATIONS D'AIDE

- Jeunes Violences Écoute.....0 808 80 77 00
- S.O.S Amitié01 42 96 26 26

AIDE AUX VICTIMES

Numéro national 08 842 846 37

MAI

- JEUDI 3**
 - **Balade du jeudi**
à 14 h devant la Mairie
- MARDI 8**
 - **Commémoration du 8 mai 1945**
à 10 h 45 - Monument aux morts
- MERCREDI 9**
 - **Goûter débat**
à 15 h 30 - Périclub
- JEUDI 17**
 - **Balade du jeudi**
à 14 h devant la Mairie
- SAMEDI 26**
 - **Spectacle de fin d'année de l'école S. Heinrich**
salle polyvalente Alain Mimoun
- SAMEDI 26**
 - **Marché printanier**
de 16 h 30 à 19 h 30 - Place de l'Église
- MERCREDI 30**
 - **Repas à thème « INDIEN**
à partir de 12 h - Au restaurant
- JEUDI 31**
 - **Balade du jeudi**
à 10 h devant la Mairie

JUIN

- WEEK-END 2 ET 3**
 - **Printemps des arts organisé par Formes et Couleurs**
salle polyvalente Alain Mimoun
- DIMANCHE 10**
 - **Olympiades de Périgny organisé par le Club Omnisports**
- MERCREDI 13**
 - **Goûter débat**
à 15 h 30 - Périclub
- JEUDI 14**
 - **Balade du jeudi**
à 10 h devant la Mairie
- SAMEDI 23**
 - **Représentation de théâtre par l'Atelier l'Âge de Faire**
salle polyvalente Alain Mimoun
- DIMANCHE 24**
 - **Concert des élèves du Conservatoire**
à 16 h - salle polyvalente Alain Mimoun
- MERCREDI 27**
 - **Repas à thème**
à partir de 12 h - Périclub
- JEUDI 28**
 - **Balade du jeudi**
à 10 h devant la Mairie
- VENDREDI 29**
 - **Spectacle de fin d'année de l'école G. Huré**
salle polyvalente Alain Mimoun